

# « Pour que vive la musique des camps, le Maestro » primé au Festival International du Film d'Histoire de Pessac

---



**Le documentaire historique *Pour que vive la musique des camps, le Maestro* a été récompensé du Prix du public lors de la 27<sup>e</sup> édition du Festival International du Film d'Histoire de Pessac qui était consacrée cette année au thème « Culture et liberté ».**

Le documentaire, soutenu par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense dans le cadre de sa politique d'aide aux projets

audiovisuels a remporté les suffrages du public qui lui a décerné son Prix dans la catégorie « Documentaire inédit ».

Le réalisateur Alexandre Valenti, retrace en quatre-vingt-dix minutes l'histoire de la musique concentrationnaire à travers la quête d'un homme, Francesco Lotoro. Il a consacré trente ans de sa vie à parcourir le monde pour retrouver et faire revivre les partitions de musique de compositeurs internés ou tués dans les camps de concentration et de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale. A ce jour, Francesco Lotoro a rassemblé près de cinq mille compositions. D'une charge émotionnelle extraordinaire, le film documente les conditions de vie des internés issus de toutes origines et de confessions religieuses.

*Pour que vive la musique des camps, le maestro*, témoigne de l'importance de la création comme acte de résistance face aux horreurs des camps. Le film sera diffusé sur France 2 à la fin janvier 2017.

## **Le réalisateur**

Alexandre Valenti est auteur-réalisateur et producteur de films documentaires. Il a commencé sa carrière comme photographe « free-lance » et reporter pour *NBC News*. Après avoir couvert à l'international de grands événements géopolitiques, économiques et sociaux, il a contribué à de nombreuses émissions. Documentariste renommé, ses réalisations ont souvent été récompensées. .

***Pour que vive la musique des camps, le Maestro*** Réalisé par Alexandre Valenti Produit par *Intuition Films et Docs, Les bons clients, Intergea* et *Doc Lab* Soutenu par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense. En savoir plus sur les aides aux projets audiovisuels du ministère de la défense :

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/les-aides-aux-projets-audiovisuels2>